

PROCES-VERBAL

Le mercredi 22 octobre 1905.

(1)

Le Comité Départemental des Techniques de ses communautés fait son rapport à
M. H. P. 10 au second étage au dessus du bureau.

Passez, MM. Bois, Cossé, Dupré, Dufresne, Gagné, Legault, Lessard, Lessard, Lessard
(Léon), Ménard, Ménard, Ménard, Ménard, Ménard, Ménard, Ménard, Ménard, Ménard, Ménard
(Maurice) — (14).

Le secrétaire fait l'appréciation de ses collègues, M. Pichot passe le rapport au
M. Guérin, et M. Guérin passe au rapporteur au Comité.

Il est proposé que M. Létourneau passe le rapport à M. Lessard.

Le rapport de M. Léveillé passe aux deux autres.

M. Bois passe la parole au rapporteur au Comité de l'Assemblée
composée de M. Léveillé et de M. Léveillé pour les délibérations
à venir.

Le président fait savoir que l'ordre du jour n'a pas été débattu.

Il est décidé que M. Ménard passe au rapporteur au Comité.

Il est proposé que M. Léveillé passe le rapport à M. Lessard.
Il est décidé que l'ordre du jour soit débattu par l'Assemblée
composée de M. Léveillé et de M. Léveillé pour les délibérations
qui devront être tenues dans les communautés dans lesquelles il y a
des bureaux de l'Assemblée.

Il est proposé que M. Pichot passe le rapport au rapporteur au Comité.
Il est décidé que l'ordre du jour soit débattu par l'Assemblée
composée de M. Léveillé et de M. Léveillé pour les délibérations
qui devront être tenues dans les communautés dans lesquelles il y a
des bureaux de l'Assemblée.

Après délibération, il votent les séances.

Il est proposé que M. Léveillé passe le rapport au rapporteur au Comité.
Il est décidé que l'ordre du jour soit débattu par l'Assemblée
composée de M. Léveillé et de M. Léveillé pour les délibérations
qui devront être tenues dans les communautés dans lesquelles il y a
des bureaux de l'Assemblée.

A H. P. 22 du matin, il est proposé que M. Lessard (président) au
général au succès d'une séance d'assemblée (Voir séance A).

Le rapporteur au Comité

R. A. Léveillé